

DEPARTEMENT
Vienne

ARRONDISSEMENT
Châtelleraut

COMMUNE
Leugny

PROCES-VERBAL

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 09 juillet 2025

L'an DEUX MIL VINGT CINQ le 09 juillet à 19 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Serge MIGEON, Maire.

Nombre de membres : 11

Présents : Serge MIGEON, Nathalie TAUREAU, Murielle MIGEON, Sonia TEXEREAU, Nicolas CHESNEAU, Priscilla CHESNEAU, Jérémy DUGÉ, Tony OLIVIERI, Jean-Bernard GUERY

Excusés : Christophe FOREST donne pouvoir à Serge MIGEON
Pascal JULLY donne pouvoir à Nicolas CHESNEAU

Nombre de
conseillers :

En exercice :
11

Présents : 09

Votants : 11

Secrétaire de séance : Nathalie TAUREAU

Date de la convocation : 03/07/2025

Date d'affichage : 03/07/2025

Monsieur Le Maire ouvre la séance du conseil municipal à 19h00.

Monsieur Le Maire soumet à l'approbation des membres de l'assemblée la séance du 21 mai 2025. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la séance du 21 mai 2025.

Ordre du jour de la séance :

07-01/2025 : Renouvellement Contrat à Durée Déterminée Madame ALBERT Meghann

07-02/2025 : Adhésion au service commun de prévention des risques professionnels « Grand Châtelleraut »

07-03/2025 : Choix du mobilier de la Salle de Cérémonie

07-01/2025 : Renouvellement Contrat à Durée Déterminée Madame ALBERT Meghann

Madame Meghann ALBERT arrive à la fin de son contrat le 30 août.

Monsieur Le Maire propose de renouveler son contrat à durée déterminée en tant qu'agent technique de catégorie C à temps partiel à raison de 4 heures par semaine, pour l'entretien des bâtiments communaux.

Ce Contrat à Durée Déterminée sera conclu pour une période de 1 an à compter du 01/09/2025.

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents décide :

- d'adopter la proposition du Maire
- d'inscrire au budget les crédits correspondants,
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes nécessaires à la réalisation de cette opération

07-02/2025 : Adhésion au service commun de prévention des risques professionnels « Grand Châtelleraut »

Par délibération n°3 du 12 mai 2025, la Communauté d'Agglomération de Grand Châtelleraut a réactivé le service commun de prévention avec les communes déjà adhérentes et a proposé aux communes non adhérentes.

Le service commun constitue un outil juridique de mutualisation permettant de regrouper les services et équipements d'un EPCI à fiscalité propre et de ses communes membres, de mettre en commun des moyens afin de favoriser l'exercice des missions de ces structures contractantes et de rationaliser les ressources engagées pour l'accomplissement de leurs missions. Cette mutualisation vise à répondre aux besoins exprimés par Grand Châtelleraut et ses communes membres au cours de la procédure d'élaboration du schéma de mutualisation des services adopté en février 2016.

Pour mettre en place cette participation, il convient pour la Communauté d'Agglomération de Grand Châtelleraut et l'ensemble des communes de signer une convention de participation au Service Commun de Prévention.

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents propose :

- d'adhérer au service commun de prévention des risques professionnels « Grand Châtelleraut »
- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer la convention d'adhésion au service commun et tout document se rapportant à ce dossier.

07-03/2025 : Choix du mobilier de la Salle de Cérémonie

Monsieur Le Maire propose trois devis pour meubler la salle de cérémonie.

- BURO SERVICE, devis 106859
- MANUTAN Collectivités, devis AIT250601616 et AIT250601628

	BURO SERVICE	MANUTAN COLLECTIVITES	
	Devis 106859	Devis AIT250601616	Devis AIT250601628
Chaises (20 unités)			
Tables	5 423.10 euros H.T.	5 569. 00 euros H.T.	6 035.00 euros H.T.
Délais	20 jours pour les tables	69 jours pour les tables	12 jours pour les tables
(Si validation devis le 10 juillet)	15 jours pour les chaises	27 ou 34 jours pour les chaises (selon modèle)	27 ou 34 jours pour les chaises (selon modèle)

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- retient la proposition de **BURO SERVICE** pour un montant de **5 423.10 € HT**.
- autorise Monsieur le Maire à signer tous actes nécessaires à la réalisation de cette opération.

COMMISSION « CHEMINS, VOIRIE, ENVIRONNEMENT ET ESPACES VERTS »

Entretien des fossés et chemins :

Intervention de l'entreprise TP ARNAULT au Coteau de Féline le 25 juin dernier.

Panneaux photovoltaïques sur la commune d'Abilly :

La commune de Leugny a reçu une demande de travaux pour le passage de câbles pour panneaux photovoltaïques de la commune d'Abilly à la commune d'Ingrandes.

Panneaux de voies communales et lieux-dits :

Distribution aux administrés concernés avec courrier d'informations.

Syndicat Energies Vienne :

Compte-rendu du comité syndical du 26 juillet. Passage au led de l'éclairage public.
L'impact budgétaire d'investissement pour la commune passe de 3 810 euros/an à 0 euros.

COMMISSION « BATIMENTS »

Vidéosurveillance :

Une étude de coût est en cours pour l'installation de caméras de vidéosurveillance sur la commune. Dans l'attente d'un devis pour 3 caméras.

Ancienne école et bibliothèque :

Travaux terminés. Une inauguration est prévue le 6 septembre prochain.

Eglise :

Les travaux de mise aux normes électriques sont en cours avec l'entreprise PLUME-THOMASSEAU.

Accès PMR L'ANTRE NOUS :

La terrasse de l'accès PMR a été refaite à neuf.

Clôture avec Monsieur AZAM et Terrasse Local Technique :

Les travaux seront réalisés en fin d'année.

COMMISSION VIE COMMUNALE

Préparation de l'été châtelleraudais 2025 :

Les « bistrots guinguettes » ont eu lieu le 3 juillet.

Feu d'artifice :

Prévu le 14 août prochain sous réserve d'un arrêté préfectoral.

Les nuits étoilées :

Prévu le 23 août prochain.

CONSEIL D'ECOLE

Compte-rendu du conseil d'école du 2 juin dernier.

Prochain conseil municipal le 10 septembre 2025 à 19 heures.

Fin de la séance à 21 heures.

Le Maire,
Serge MIGEON



La Secrétaire de Séance,
Nathalie TAUREAU

